

Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

Réunion du mardi 23 Octobre 2020
Procès-verbal n° 1

GESTION DES ÉQUIPEMENTS

Président : M. Malbrand Guy

Présents : MM. Patrice Billy, Philippe Baranger, Dominique Giraud, Patrice Hérault, Gilles Raveau

Excusé(s) : MM. Daniel Guerin, Alain Lavergne, Philippe Texier

Approbation du PV n°4 du 31/07/2020

Les propositions de classement transmises à la CRTIS N-A deviennent définitives après l'aval de la CFTIS

RAPPEL IMPORTANT :

- La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de tout l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)
- **Vérification obligatoire des fixations des filets sur les montants de buts**

En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause

Condoléances :

La CDTIS présente ses plus sincères condoléances suite au décès du père et beau-père de Philippe Texier et Patrice Billy, membres de notre commission

Mise en place de la Commission :

Président : Guy Malbrand

Secrétaire : Patrice Hérault – responsable CRTIS

Secteur 1 & 2 : Guy Malbrand - Dominique Giraud

Secteur 3 & 4 : Patrice Billy – Patrice Hérault

Secteur 5 & 6 : Alain Lavergne

Secteur 7 : Gilles Raveau

Secteur 8 : Philippe Baranger – Daniel Guérin

Secteur 9 : Patrice Hérault

Secteur 10 : Philippe Texier

INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL ou SYNTHETIQUE

1.1 CONFIRMATION DE CLASSEMENT

MONTMORILLON – STADE JEAN RANGER – NNI 861650101

Cette installation est classée en Niveau 3 jusqu'au 21/10/2020

La C.D.T.I.S. et CFTIS prennent connaissance de la demande du propriétaire de la confirmation de classement en niveau 3 du 04/08/2020

- Rapport de visite du 20/08/2020 de M. Guy Malbrand, CFTIS

La CDTIS transmet le classement de cette installation à la CFTIS et copie à la CRTIS N-A

OYRE – STADE MUNICIPAL – NNI 861860101

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 05/07/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 5

du 26/08/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 26/08/2020
- Attestation de capacité pour 299 personnes du 02/03/2020
La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 5 jusqu'au 05/07/2030**

CHALANDRAY – STADE MUNICIPAL - NNI 860500101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 05/07/2020
La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 31/08/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 10/07/2020
- Attestation de capacité pour 299 personnes du 02/03/2020
La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau 6

ST PIERRE DE MAILLE – STADE MUNICIPAL – NNI 862360101

Cette installation était classée en Niveau FootA11 jusqu'au 05/07/2020
La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau FootA11 du 02/09/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 31/01/2020
- Attestation de capacité pour 299 personnes du 02/03/2020
- Rapport de M. Hérault signé du maire en date du 28/09/2020
La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau FootA11

PAYROUX – STADE ALAIN DE L'ALLIER – NNI 861890101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020
La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 13/07/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 13/07/2020
- Attestation de capacité pour 299 personnes du 02/03/2020
- Rapport de visite de MM. Lavergne et Baranger
La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

SCORBE CLAIRVAUX – STADE MUNICIPAL – NNI 86 2580101

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 22/10/2020
La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 5 du 27/08/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 02/09/2020
La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 5**

VELLECHES – STADE MUNICIPAL – NNI 862800101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020
La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 09/09/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 25/09/2020
- Rapport de visite de M. Hérault
La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

LA PUYE – STADE MUNICIPAL – NNI 862020101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020
La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 09/09/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 17/02/2020
- Courrier du 09/09/2020 de M. Benoit, maire, sur des travaux de sécurisation à réaliser
- Pris note du courrier de M. le maire du 18/09/2020
La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

ST CHRISTOPHE – STADE MUNICIPAL – NNI 862170101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/09/2020
La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 09/09/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 18/09/2020
- Rapport de visite de M. Hérault suite à la construction de vestiaires niveau 5 et agrandissement de l'aire de jeu au maximum
La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6 et rouvre cet équipement à la compétition officielle**

ST GEORGES LES BAILLARGEAUX – COMPLEXE SPORTIF – NNI 862220101

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 29/06/2020
La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 5 du 18/06/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 18/06/2020
- Attestation de capacité
La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 5**

ST GEORGES LES BAILLERGEAUX – COMPLEXE SPORTIF annexe – NNI 862220102

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 18/06/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 18/06/2020

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

VERNON – STADE MUNICIPAL – NNI 862480101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 18/09/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 18/09/2020

- Attestation de capacité pour 299 personnes datée du 22/09/2020
- Rapport de visite du 18/09/2020 de M. Raveau, CDTIS

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

MILLAC – STADE MUNICIPAL – NNI 861590101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 03/09/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 03/09/2020

- Attestation de capacité pour 299 personnes datée du 30/09/2020
- Rapport de visite du 18/09/2020 de M. Lavergne, CDTIS

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

LA VILLEDIEU DU CLAIN – STADE MAURICE BESSERON – NNI 862900101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 08/10/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 08/09/2020

- AOP pour 299 personnes datée du 23/07/2020
- Rapport de visite du 18/09/2020 de M. Raveau, CDTIS

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

COUSSAY – STADE MUNICIPAL – NNI 860850101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 28/08/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 12/02/2020

- Attestation de capacité pour 299 personnes datée du 24/08/2020
- Rapport de visite du 18/09/2020 de M. Billy, CDTIS

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

MOUSSAC – STADE DU MOULIN CHAUVET – NNI 861840101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06 /2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 11/02 /2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 11/02/2020

- Attestation de capacité pour 299 personnes
- Rapport de visite du 02/09/2020 de MM. Lavergne et Baranger, CDTIS

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

LE VIGEANT – STADE MUNICIPAL – NNI 862890101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 02/09/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 02/09/2020

- Attestation de capacité pour 299 personnes
- Rapport de visite du 02/09/2020 de MM. Lavergne et Baranger, CDTIS

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

LES ROCHES PREMARIE ANDILLE – STADE MUNICIPAL – NNI 862090101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 6 du 15/10/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 16/06/2020

- AOP pour 299 personnes du 15/10/2020
- Rapport de visite du 16/06/2020 de M. Raveau, CDTIS

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 6**

1.3 CHANGEMENT DE NIVEAU de CLASSEMENT

SMARVES – STADE MARCEL BERNARD – NNI 862630101

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/08/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de changement de classement en niveau 5 du 23/10/2020 et du contrôle de visite de la CDTIS du 23/10/2020

- Mise aux normes des vestiaires suite à AP du 24/09/2020
- Rapport de visite du 23/10/2020 de MM. Hérault et Malbrand

La CDTIS propose le classement de cette installation en **niveau 5**

RETRAITS DE CLASSEMENT ou en SOMMEIL

DANGE – stade Pierre Marie – mis en sommeil

ANCHE – mis en sommeil

MONTREUIL BONNIN – stade municipal NNI 861660101 – mis en sommeil

CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.1 CLASSEMENT INITIAL

LENCLOITRE – STADE JEAN ROUILLARD – NNI 861280101

Cette installation n'était pas classée en Niveau E5

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement initial en niveau E 5 du 14/10/2020

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 14/10/2020 :

AP du 05/11/2019

Eclairage moyen horizontal : 150 Lux

Facteur d'uniformité : 0,72

Rapport Emin/Emaxi : 0,55

Les résultats sont éloignés de l'avis préalable (175 lux)

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement en **niveau E5 jusqu'au 23/10/2022**

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

SMARVES – STADE MARCEL BERNARD – NNI 862180101

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 16/09/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E 5 du 25/08/2020

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 25/08/2020 :

Eclairage moyen horizontal : 178 Lux

Facteur d'uniformité : 0,8

Rapport Emin/Emaxi : 0,68

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement en **niveau E5**

CIVRAY – STADE BEAUSEJOUR – NNI 860780101

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 13/03/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E 5 du 27/08/2020

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 23/07/2020 :

Eclairage moyen horizontal : 176 Lux

Facteur d'uniformité : 0,74

Rapport Emin/Emaxi : 0,53

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement en **niveau E5**

LOUDUN – STADE SYE JEAN TURSINI – 861370101

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 25/03/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du 21/09/2020

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 02/09/2020 :

Eclairage moyen horizontal : 184 Lux (minimum 200Lux pour E4)

Facteur d'uniformité : 0,73

Rapport Emin/Emaxi : 0,54

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose **un niveau E5 travaux**

BUXEROLLES – STADE ANDRE MESSY – NNI 860410201

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 16/05/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E4 du

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 29/09/2020

Eclairage moyen horizontal : 224 lux

Facteur d'uniformité : 0,7

Rapport Emin/Emaxi : 0,5

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose **un niveau E4 (Attention coefficient et rapport limites)**

PAYROUX – STADE ALAIN DE L'ALLIER – NNI 861890101

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 06/05/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 31/08/2020

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 23/07/2020 :

Eclairage moyen horizontal : 124 Lux

Facteur d'uniformité : 0,8

Rapport Emin/Emaxi : 0,62

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement en **niveau E5**

LA ROCHE POSAY – STADE DU BREUIL – NNI 862070101

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 22/02/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 30/09/2020

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 30/09/2020 :

Eclairage moyen horizontal : 191 Lux

Facteur d'uniformité : 0,65

Rapport Emin/Emaxi : 0,42

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS **ne peut classer en niveau E5**

VIVONNE – STADE MUNICIPAL ANNEXE – NNI 862930102

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 05/03/2020

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite à la visite du 25/08/2020 :

Eclairage moyen horizontal : 143 Lux

Facteur d'uniformité : 0,71

Rapport Emin/Emaxi : 0,48

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement en **niveau E5**

AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

NAINTRE – Courrier de Mr Dominique Chainé du C.A. Grand Chatellerault

- Remerciements

THURE BESSE – Mail du 17/08/2020 à 19h34 pour accord prêt équipement à St Christophe

- Transmis à la Ligue, Vincent Vallet

AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

COUSSAY – Stade Berthonniere – NNI 860850101

- Attestation de capacité de 299 personnes du 24/08/2020

OUZILLY – Stade Ours de la Placette – NNI 861840101

- Attestation de capacité de 299 personnes du

Remerciements

RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

AVAILLES LIMOUZINE – Stade Elizabeth Loisel – NNI 860150101

- Rapport de Mr Truton Thor sur un problème de douche dans le vestiaire arbitre

Transmis au club

CONTRÔLE DE STADE, VISITES OU RENDEZ-VOUS DISTRICT ET MAIRIE – AVIS PRÉALABLE

JARDRES – Projet de vestiaires niveau 5 et club house

- Après étude du dossier, des points sont à revoir : surface hors sanitaire vestiaire arbitres et son positionnement

Avis préalable en attente de réponses

DIVERS

■ Courrier de la Mairie d'Archigny sur le stade Thevenet

- Pris note – Remerciements

■ SMARVES – Stade Marcel Bernard

- Courrier du maire par mail du 24/09/2020 suite à la visite de Mr Hérault sur site
- Plan des vestiaires avec modification pour niveau 5. Avis favorable
- Courrier de « mise en travaux » du 25/09/2020 avec une date de fin au 27/10/2020

■ SENILLE – Stade Paul Baron

- Rapport de visite de M. Hérault signé du maire en date du 14/09/2020

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président, Guy Malbrand